



Appel d'offres du Comité consultatif Jeunes

Service d'accompagnement en communication

Publié le 27 mai 2021

Comité consultatif Jeunes (CCJ) de la Commission des partenaires du marché du travail (CPMT)

514.721.3051 — poste 5

info@ccjeunes.org

202-533 rue Ontario E. | Montréal QC H2L 1N8

ccjeunes.org | facebook.com/ccjeunes

Résumé synthèse de l'appel d'offres

Dans le cadre de son plan d'action 2021-2022, les membres du Comité consultatif Jeunes (CCJ) de la Commission des partenaires du marché du travail (CPMT) souhaitent développer une politique de communication, une charte graphique renouvelée ainsi que produire du matériel graphique destiné à la diffusion des résultats de recherche produits par le CCJ. À l'heure actuelle, un comité de travail composé de plusieurs membres est constitué et une analyse préliminaire des besoins a été réalisée. Le but de cet appel d'offres est d'engager une ressource qui accompagnera le comité de travail et contribuera par son expertise pertinente à la réalisation de son mandat.

Afin de réaliser ces objectifs, le CCJ souhaite embaucher une ressource externe disposant des compétences requises en accompagnement, en communication et en vulgarisation appliquée à des contenus scientifiques et techniques relatifs au marché du travail, aux enjeux de la jeunesse et à l'écosystème partenarial de la CPMT. Cette ressource devra :

- Accompagner les membres du comité de travail dans l'identification des besoins en matière de communication ;
- Produire une politique de communication répondant aux besoins identifiés ;
- Au cours de l'année et suivant les activités du CCJ, la ressource pourra se voir proposer divers projets de mise en page de divers rapports ou avis ainsi que de production de matériel promotionnel destiné aux réseaux sociaux.

Pour répondre au présent appel d'offres, veuillez transmettre votre soumission au plus tard le **30 juin 2021 à minuit**, à l'adresse suivante : info@ccjeunes.org
Veuillez inclure votre *curriculum vitae* lors de l'envoi.

Qu'est-ce que le CCJ ?

Le Comité consultatif Jeunes (CCJ) est financé par la Commission des partenaires du marché du travail (CPMT). Son action vise à renforcer les interventions d'Emploi-Québec ainsi que d'informer la Commission des partenaires du marché du travail et le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MTESS) des diverses problématiques d'emploi vécues par les jeunes du Québec. Il est composé de 17 organismes jeunesse nationaux représentatifs et reconnus ayant comme mission commune la promotion et l'appui au développement des jeunes de 18 à 35 ans.

Son mandat

Le CCJ a la responsabilité de définir les problématiques vécues par les jeunes dans leurs démarches d'intégration, de réintégration et de maintien en emploi. À cet effet, il participe et collabore à l'établissement des priorités d'actions ainsi qu'au suivi et à l'évaluation des modes d'intervention utilisés par Emploi-Québec. Les avis et les recommandations du Comité consultatif Jeunes sont publics et accessibles. Ils sont le fruit de la réflexion et de la concertation des nombreux regroupements qui le composent.

Pour en savoir plus sur ses travaux récents, vous pouvez consulter le site web du comité : <http://ccjeunes.org/>

Mise en contexte

Depuis plusieurs années, les membres du CCJ souhaitent étendre la portée des publications du Comité, essentiellement constituées de recherches et d'avis portant sur la situation d'emploi des jeunes du Québec. Cette volonté vise également à rendre plus visible le CCJ dans son écosystème, composé de multiples partenaires institutionnels de nature public, parapublic et privé.

Au cours de l'année 2019-2020, le CCJ a répondu à un mandat confié par le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale. Le dépôt des livrables demandés par le ministre ainsi que la visibilité générée par ce projet a grandement bénéficié au Comité. Au cours de l'année 2021-2022, le CCJ prévoit la publication d'au moins deux rapports d'envergure qu'il souhaite diffuser le plus largement possible auprès de ses membres et partenaires, mais également auprès du public intéressé.

Dans ce contexte, les membres du Comité souhaitent être accompagnés afin de développer une stratégie de communication adaptée ainsi que d'une expertise accessible pour produire des outils de communication cohérents avec l'identité de l'organisation et les objectifs qu'elle poursuit.

Livrables attendus

Le CCJ cherche à obtenir au minimum les livrables suivants :

1. Une politique de communication adaptée aux besoins en termes de communication du CCJ ;
2. Une charte graphique renouvelée pour le Comité ;

Au cours de l'année, la ressource pourra se voir proposer divers projets de mise en page et de production de matériel graphique destiné aux réseaux sociaux.

La facturation de ces projets sera effectuée en supplément du présent appel d'offres mais seront considérés comme faisant partie du même projet.

Échéanciers :

Étapes	Période de réalisation
Publication de l'appel d'offres	<i>Juin 2021</i>
Sélection de la ressource	<i>Juin-Juillet 2021</i>
Début du mandat	<i>Juillet 2021</i>
Première rencontre avec le comité de travail	<i>Juillet-Août 2021</i>
Échange et rédaction de la politique de communication	<i>Août-Octobre 2021</i>
Présentation d'une première version de la Politique à l'Assemblée des membres	<i>Octobre 2021</i>
Correction et mise en page définitive de la Politique	<i>Décembre 2021 — Janvier 2022</i>
Échange et réalisation de la charte graphique	<i>Décembre 2021 — Janvier 2022</i>
Présentation finale de la Politique et adoption par les membres du CCJ	<i>Janvier — Février 2022</i>
Présentation d'une première version de la charte graphique	<i>Janvier — Février 2022</i>
Adoption de la charte graphique	<i>Mars 2022</i>
Fin du projet	<i>31 mars 2022</i>

Le contrat débute au cours de l'été 2021 et se termine le 31 mars 2022.

Les présentations des versions préliminaires des livrables aux membres du CCJ sont considérées comme des livrables intermédiaires.

Profil de la ressource :

La personne recherchée doit disposer d'une solide expérience en communication, en graphisme et rédaction de document destinés à une diffusion grand public. Elle doit aussi disposer d'une expérience en accompagnement de groupes communautaires et en rédaction de stratégie de communication.

Une bonne connaissance du milieu de l'employabilité est considérée comme un atout ;
Une bonne connaissance du milieu communautaire québécois est considérée comme un atout ;

Si possible, la ressource devra se montrer disponible pour proposer une banque d'heures afin de pouvoir répondre à divers besoins de communication du Comité.

Budget :

Le Comité se réserve le droit de recevoir les offres et de prendre contact avec les ressources retenues. Selon le niveau de compétences et la proposition formulée, le budget sera ajusté. Les offres dont le total du montant dépassera 6 000 \$ (taxes incluses) ne seront pas prises en compte.

Le taux horaire sera ajusté en fonction de l'expérience, des diplômes et du contenu de l'offre de service reçue.

Le premier paiement est effectué à la signature du contrat. Par la suite, les paiements seront effectués à la suite de chaque dépôt de livrable (intermédiaire ou final).

Supervision :

Le travail de la personne engagée sera supervisé par la coordination du CCJ. La coordination apporte une aide logistique lorsque requise et s'assure du suivi des activités et du lien avec le comité de travail et les membres du CCJ.

Annexe

Liste des membres

1. Collectif autonome des carrefours jeunesse emploi du Québec (CACJEQ)
2. Centrale des syndicats du Québec (CSQ) — Comité Jeunes
3. Centre Génération Emploi (CGE)
4. Chantier de l'économie sociale — Aile jeunesse
5. Citoyenneté jeunesse (CJ)
6. Collectif des entreprises d'insertion du Québec (CEIQ)
7. Confédération des syndicats nationaux — Comité national des jeunes (CNJ-CSN)
8. Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec — Comité Jeunes (FTQ)
9. Fédération étudiante collégiale du Québec (FECQ)
10. Fédération québécoise des coopératives en milieu scolaire (COOPSCO)
11. Force Jeunesse (FJ)
12. Place aux jeunes en région (PAJR)
13. Regroupement des jeunes chambres de commerce du Québec (RJCCQ)
14. AXTRA | Alliance des centres-conseils en emploi (AXTRA)
15. Réseau des carrefours jeunesse-emploi du Québec (RCJEQ)
16. Réseau des services spécialisés de main-d'œuvre du Québec (RSSMO)
17. École des entrepreneurs du Québec (ÉEQ)
18. Union étudiante du Québec (UEQ)

Membres non-votants

- A. Commission des partenaires du marché du travail (CPMT)
- B. Secrétariat à la jeunesse